

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0075474.2025.004				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom ROBERT Thomas Adresse La Beaufarie 905 route de Pierre Tanche 24300 Augignac Pays France Code ISO FR		I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation				
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques				
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.				
I.7 Date, lieu Date 25 septembre 2025 09:22:45 +02 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)		I.8 Validité Certificat valable du 10/10/2024 au 31/03/2027			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Fruits et fruits préparés: Autres baies et petits fruits	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Cassis	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Confitures : fraise/ framboise/ groseille/ myrtille/ mûre/ cassis/ figue/ rhubarbe et mélange	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Framboise	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Fruit à pépin et noyau (autres)	Biologique
	Légumes et légumes préparés: Autres légumes	Biologique
	Légumes et légumes préparés: Maraichage diversifié	Biologique
	Plants et semences: Autres baies et petits fruits - Plant hors sol	Biologique
	Plants et semences: Autres baies et petits fruits - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Autres légumes - Plant hors sol	Biologique
	Plants et semences: Autres légumes - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Fruit à pépin et noyau (autres) - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Patate douce (et autres plants de légumes) - Plant hors sol	Biologique
	Plants et semences: Plant d'arbres fruitiers	Biologique
	Plants et semences: Plant de fleurs comestibles	Biologique
	Plants et semences: Plant de légumes	Biologique
	Plants et semences: Plant de patate douce	Biologique
	Plants et semences: Plants de plantes aromatiques et médicinales	Biologique
	Plants et semences: plant de petits fruits	Biologique
	Prairies, landes et pâturages: Prairie permanente	Biologique
	Sirops: Sirop de : sureau/ fraise/ menthe	Biologique
	II.2 Quantité de produits	
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	
II.9 Autres informations		
Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.		